



TITRE DU POSTE	<i>Opérateur machinerie lourde (2025-24)</i>
STATUT	Permanent
SERVICE	Infrastructures
ENTRÉE EN FONCTION	Immédiate
HORAIRE	Temps plein

Située au cœur de la région administrative des Laurentides, à quelque 60 km de Montréal, la Ville de Prévost offre à ses 14 000 citoyens et commerçants un milieu de vie pluriel et progressiste, centré sur la famille et la nature.

Sous l'autorité du chef de division et contremaître des travaux du Service des infrastructures et de l'ingénierie, voici une description de vos principales responsabilités :

- Opérer et conduire des machineries lourdes diverses ;
- Réaliser des travaux liés au déneigement qui sont en partie effectués par les équipes en régie, déneigement de trottoirs, de stationnements et autres. Opérer un souffleur, procéder à l'épandage d'abrasifs ;
- Effectuer des travaux de réparation ou de remplacement de ponceaux de drainage sur les chemins municipaux, cette tâche peut également inclure des travaux manuels ;
- Effectuer des travaux de nettoyage et d'entretien de fossés et de chaussées ;
- Effectuer les changements d'huile, le graissage et les changements de filtres et le remplacement des pièces d'usure ;
- Préparer et installer des pièces d'équipement sur les véhicules municipaux ;
- Compléter un rapport journalier sur ses activités et le transmettre à son supérieur ;
- Toutes autres tâches reliées à la fonction.

Notre candidat idéal

- Démontre un leadership orienté résultat lui permettant de tirer profit du travail d'équipe ;
- Accorde une valeur au travail bien fait et répond aux attentes communiquées ;
- Être disposé à travailler avec des horaires rotatifs et selon un calendrier préétabli.

Connaissances requises

- Posséder un permis de conduire pour véhicule lourd classe 3, ou classe 1 un atout ;
- Détenir un diplôme d'études secondaires ou équivalence ;
- Détenir un certificat de compétence CCQ en lien avec l'emploi et/ou être titulaire d'un diplôme reconnu en conduite de machinerie lourde (AEC ou DEP) ;
- Posséder des connaissances en mécanique, un atout.



Compétences spécifiques

- Posséder au moins deux (2) années d'expérience pertinente reliées aux tâches de l'emploi ;
- Habilité et bonne connaissance de la conduite de véhicules motorisés lourds, de leur fonctionnement, et leur entretien, des mesures de prudence et de sécurité à observer, ainsi que leur capacité et leur limite ;
- Capacité et expérience concrète en conduite d'équipements tels que rétrocaveuse, pelle mécanique et chargeur.

Rémunération globale proposée

- Taux horaire de 29.88\$ à 35.15\$ selon la convention collective ;
- Horaire selon la convention collective ;
- Prime de garde, si applicable.

Les personnes intéressées à ce poste doivent faire parvenir leur candidature, accompagnée d'un curriculum vitae et d'un court texte expliquant leurs motivations, **au plus tard le 17 octobre à midi** à emploi@ville.prevost.qc.ca

Nous tenons à vous remercier de votre intérêt à joindre l'équipe de la Ville de Prévost. Nous communiquerons avec les talents dont la candidature aura été retenue. Si vous n'êtes pas contacté, nous évaluerons votre profil pour d'autres opportunités.

Notez que l'utilisation du générique masculin n'a aucune intention discriminatoire. La Ville de Prévost considère la diversité de ses talents comme une richesse et croit et adhère au principe d'équité en matière d'emploi.